



Paris, le 14 décembre 2015

## **L'AMIF Partenaires accueille la société GNAT, spécialisée en ingénierie du bâtiment**

*L'entreprise GNAT, spécialisée en ingénierie du bâtiment, rejoint l'AMIF Partenaires. Depuis sa création en 1972, la société GNAT a diversifié ses domaines d'activité et s'est imposée dans les domaines de l'environnement, du développement durable, du génie climatique et électrique, des infrastructures et du bâtiment.*

Le vote du projet de Loi sur la Transition énergétique va définir de nouvelles règles pour les communes, notamment en terme d'empreinte carbone. C'est dans ce cadre que l'AMIF Partenaires est fière d'accueillir un expert de l'environnement. Les communes doivent progressivement prendre en considération leurs émissions de CO2 et leur consommation d'énergie. Ainsi, la société GNAT transmettra aux élus ses connaissances en matière d'audit réglementaire sur le développement durable, de bilan carbone et des dossiers DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Spécialisée dans l'architecture bioclimatique et en bâtiments basse consommation, elle partagera ce savoir-faire avec les Maires d'Île-de-France.

Alors que la mise en place progressive du Grand Paris amène les communes à reconsidérer les voiries et réseaux, GNAT pourra également éclairer les élus sur les techniques à adopter et les points à privilégier dans le développement d'infrastructures.

L'accueil de ce nouvel acteur au sein de l'AMIF Partenaires permettra d'échanger autour de thématiques chères à l'entreprise GNAT et donnera aux élus toutes les clés pour élaborer une ville durable.

### **Contact presse :**

Florian Bachelet  
fbachelet@amif.asso.fr - 07 62 40 00 06

Léonard Gallot  
leonard@agenceraoul.com - 07 88 02 31 60

COMMUNIQUÉ

